

Article 21 du Règlement

En cinq ans le Festival mondial de folklore de Drummondville est devenu la plus importante manifestation folklorique en Amérique du Nord. Plus de 600 000 visiteurs sont venus l'an dernier assister au Festival. Les activités proposées sont des plus diverses: expositions artisanales, plus de 400 spectacles de danse, événements religieux, animation populaire à la folkothèque, défilés de jour et au flambeau.

J'aimerais mentionner l'excellent travail de l'ensemble folklorique Mackinaw, troupe hôte qui a «initié» ce festival. Je vous donne donc rendez-vous au Festival mondial de folklore du 3 au 13 juillet. C'est un événement unique en son genre.

* * *

[Traduction]

LES ENFANTS

LE RAPPORT SUR LES INCIDENTS VIOLENTS DONT LES ENFANTS SONT VICTIMES SOUS LE RÉGIME D'APARTHEID EN AFRIQUE DU SUD

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, la Defence for Children International, organisme suisse voué à la protection de l'enfance, vient de faire paraître un rapport intitulé «Les enfants sous le régime de l'apartheid» où il est fait état de maints incidents violents dont des enfants ont été victimes en Afrique du Sud. Ce rapport regorge de preuves contre les membres des forces policières du gouvernement sud-africain, qui abusent des pouvoirs qui leur ont été donnés depuis juin dernier par suite de la déclaration de l'état d'urgence; ainsi, ces derniers arrêtent et détiennent des enfants sans la moindre justification.

Le gouvernement de l'Afrique du Sud a admis sa culpabilité face à toutes ces accusations. Depuis 1985, la police a abattu plus de 300 enfants et blessé plus de 950 autres à coups de fusil.

Le rapport affirme également que près de 10 000 enfants âgés de moins de 18 ans sont détenus sans aucune forme de procès en Afrique du Sud.

● (1405)

Le gouvernement canadien est depuis longtemps au courant des mauvais traitements qu'on fait subir à d'innocents enfants noirs en Afrique du Sud. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a hésité jusqu'à maintenant à imposer des sanctions économiques globales contre l'Afrique du Sud. Mais les autres moyens de pression qu'il a choisis sont impuissants à mettre un terme à la cruauté et à l'oppression dont sont victime les Noirs en Afrique du Sud.

Il est bon que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ait condamné la façon dont le gouvernement Botha traite les Noirs. Va-t-il engager maintenant son gouvernement à venir en aide à des enfants innocents? Ces enfants ont droit à un avenir qui ne soit pas marqué par l'humiliation, la torture et le meurtre pur et simple.

LE MULTICULTURALISME

L'ACCORD CONSTITUTIONNEL DE 1987—LES FONDEMENTS DE L'IDENTITÉ MULTICULTURELLE

M. William G. Lesick (Edmonton—Est): Monsieur le Président, je voudrais parler à la Chambre des dispositions de notre accord constitutionnel qui ont trait à la communauté multiculturelle au Canada.

Je m'empresse de calmer les inquiétudes exprimées en cette enceinte et dans les médias au sujet des nombreux Canadiens d'origine autre que française ou anglaise qui seraient laissés pour compte dans l'accord. Dans l'esprit et la lettre de l'accord, nos riches traditions ancestrales et les langues qui constituent notre patrimoine sont assurés d'une protection.

Le respect du Canada envers ses racines multiculturelles a toujours été une politique du gouvernement et cette politique sera consacrée davantage l'automne prochain quand le secrétaire d'État (M. Crombie) déposera le premier projet de loi sur le multiculturalisme au Canada. Plus que jamais, notre identité multiculturelle exceptionnelle sera reconnue en droit et non plus seulement dans les faits.

Le gouvernement, par l'accord constitutionnel, jette des fondements solides sur lesquels il s'appuiera pour défendre notre caractère multiculturel qui nous tient à coeur. Cette nouvelle mesure législative viendra confirmer un symbole de la fierté des Canadiens à l'égard de leur passé.

* * *

LES AFFAIRES PROVINCIALES

ON CRITIQUE DES DISPOSITIONS DU BUDGET DE LA SASKATCHEWAN

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, hier, en Saskatchewan, le gouvernement conservateur de Grant Devine a présenté son budget des dépenses, dans lequel il a majoré la taxe uniforme, haussé de 5 à 7 p. 100 la taxe de vente, réinstauré la taxe sur l'essence, et ainsi de suite. Durant la campagne électorale, les candidats conservateurs avaient pourtant promis de ne pas augmenter les impôts. Or, voilà qu'ils le font à tour de bras.

Cette initiative montre encore une fois que sous un régime conservateur, les impôts augmentent et les temps sont durs.

En outre, on a réduit les services de soins de santé et de soins dentaires, de même que les services offerts dans les foyers pour personnes âgées ainsi qu'aux simples citoyens.

Le gouvernement actuel de la Saskatchewan ressemble fort à celui de R.B. Bennett, dans les années 30. Ce dernier a été responsable de la dépression économique. J'ai appris très jeune que les temps sont durs sous un régime conservateur. Après R.B. Bennett, le parti conservateur s'est dissous dans le paysage de l'Ouest pendant 35 ans. C'est Diefenbaker qui l'a fait renaître de ses cendres.

Grâce au dernier budget de Grant Devine et au coup de pouce du premier ministre du Canada (M. Mulroney), l'Ouest se libérera à nouveau du parti conservateur et de l'héritage de John Diefenbaker.